



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park				
<b>Date</b>	11 octobre 2024	<b>Heure de départ</b>	19 h 10		
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 16 °C)	<b>Vent</b>	20 km/h Sud-Ouest		
<b>État de la piste</b>	<b>Rapide</b> (Variante 0 s.)				
<b>Nombre de courses</b>	12	<b>Courses de qualification</b>	7 FB	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	137
<b>Paris mutuels</b>	\$ 1,945,444				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Pete Gillies	<b>Juge associé</b> Brian Arrand
<b>Vétérinaires officiels :</b> Dre Julie Ballinger		

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Un avis d'examen a été envoyé à Doug McNair pour le samedi 26 octobre 2024, concernant un possible problème de conduite sur la piste avant la Course 10, disputée le 5 octobre 2024, et une possible infraction aux règles sur la stimulation dans la Course 7, disputée le lundi 7 octobre 2024.

Un examen a eu lieu avec l'entraîneur, Gérard Demers, concernant une altercation avec la vétérinaire officielle, la Dre Ballinger, lundi soir.

Bill O'Donnell, président de la *Central Ontario Standardbred Association* (COSA), était présent.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Règle de la CAJO 6.20(b)

Décision #2868247

**Courses :**

Course 1 – Le #3, “Spirit Chaser”, devra se qualifier pour les bris d’allure.

Course 2 – Un avertissement officiel a été ajouté au permis de Justin Turcotte pour stimulation.

Course 3 – Le cheval vainqueur de la course, le #7, “Stovid”, a été signalé dans la statistique avec obstruction survenue à cause d’un bris d’allure subi par le #8, “Hobnob Hanover”, après le poteau de 3/4 de mille.

Course 4 – Le #8, “Resilience”, a été retiré dans le paddock avant la parade préalable à la course par le vétérinaire officiel.  
Le cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (maladie).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #9, “Flag Party”, arrivé en 2<sup>e</sup> position, s’est retrouvé serré lorsqu’il s’est déplacé vers l’extérieur devant le #4, “Why Wouldn’t Ya”, mais il y avait de l’espace pour le faire.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête**

Le #4, “Itdontmattertome”, (T. Jones), a fait un bris d’allure avant le départ et s’était rendu à l’intérieur du poteau de départ.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/Bdy21XpTHjI>

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

**Réclamations :**

Aucune